



# L'écho des Parents

## Les actions de la FCPE Ecoles

## Mai 2015

### Le Téléthon

Comme chaque année, la FCPE a coordonné l'organisation du concours Alain Trémège dans les écoles. Ce concours, à destination des CE2/CM1/CM2, propose aux enfants de réaliser un dessin sur un thème. Un jury, composé d'élèves de 3<sup>e</sup> du collège de Plaisance, se réunit ensuite pour retenir les meilleures réalisations.

Les gagnants se sont vu remettre des récompenses lors d'une cérémonie à la salle verte organisée par le comité d'organisation du Téléthon. Ces réalisations sont ensuite envoyées dans les services hospitaliers afin d'être présentés aux enfants malades.

La FCPE Ecoles a également participé à la vente de livres sur le marché de Plaisance, place Bombail. Les bénéfices réalisés ont alors été remis à l'association du Téléthon.

### Le Loto

La FCPE Ecoles de Plaisance a organisé cette année une nouvelle édition du loto des Ecoles, lors de laquelle elle a accueilli plus de 300 visiteurs. Ce moment convivial et familial a permis de réaliser un bénéfice de plus de 2 600 €.

Cet argent est réparti dans chaque coopérative scolaire, au prorata du nombre d'élèves. Il aide à la réalisation d'activités et à des achats qui bénéficient à tous les enfants.

### Un nouveau site Internet

La FCPE Ecoles a créé un nouveau site qui vous permet de rester en contact avec l'association. Vous y trouverez un annuaire complet des groupes scolaires avec leurs coordonnées téléphoniques et numériques, les comptes rendus de chaque réunion mensuelle de l'association, etc. Vous pourrez également, depuis le site Internet, contacter les membres élus de chaque école.

**Site internet à l'adresse suivante : [www.fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org](http://www.fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org)**

### Journée-rencontre parents-enfants

La FCPE Ecoles vous propose de venir partager, avec vos enfants, une journée sur le thème de la rencontre, de l'échange de la convivialité, **le samedi 7 mai, au Pigeonnier de campagne**. Vous pourrez participer à une course d'orientation, assister à des conférences, venir écouter des conteurs, participer à une kermesse de jeux anciens du XIX<sup>e</sup> siècle en français et en occitan. Pour finir, nous vous proposons de participer à un atelier de danse occitane, autour du verre de l'amitié. Pendant une heure, vous pourrez danser sur les chansons traditionnelles occitanes. Cette journée est entièrement gratuite et ouverte à tout le monde. Pensez à amener votre repas le midi pour le partager avec tous les acteurs de la journée.

### Vos interlocuteurs FCPE

#### *ECOLES*

Rafaël AREVALO

06 95 28 58 31

[rafaelarevalofcpe@gmail.com](mailto:rafaelarevalofcpe@gmail.com)

#### *COLLEGE Jules Verne*

Odile PICHANCOURT

05 61 07 69 22

[odile-pichancourt@orange.fr](mailto:odile-pichancourt@orange.fr)

07 83 68 89 43

#### *LYCEE Françoise*

Florence QUEVAL

05 34 51 74 47

[fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr](mailto:fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr)

## ECOLE MATERNELLES

# Suppression des ATSEM, un premier bilan

**Jusqu'à l'année dernière, toutes les classes de maternelles avaient une ATSEM à plein temps. En janvier 2015, le Conseil Municipal de Plaisance-du-Touch a décidé de supprimer certains postes d'ATSEM dans nos écoles maternelles. Les conséquences ne se sont pas fait attendre.**

L'ATSEM seconde l'enseignant en préparant les ateliers, pendant la classe. Elle accompagne le déroulement de la vie de la classe, aidant les enfants à travailler, mais aussi à devenir autonomes, par exemple en apprenant à mettre leur manteau seul.

A l'annonce de ce projet de suppression, les associations de parents d'élèves se sont fortement mobilisées : pétitions, rendez-vous avec Monsieur le Maire. Nous avons interpellé les élus sur le marché (lors des rencontres « Les élus à votre écoute »), nous avons interrogé le Maire lors du conseil municipal. Toutes nos actions se sont avérées vaines, la Municipalité a refusé de revenir sur sa décision.

Ainsi, depuis la rentrée, il y a six ATSEM par école aux 3 Pommes, à Kergomard et au Blé en Herbe pour sept classes par école. Seule l'école Rivière a gardé ses quatre ATSEM.

Les ATSEM restantes font un roulement sur les classes : certaines demi-journées, les enseignants sont donc seuls avec les enfants dans leur classe. Notons que, sur la commune, **les classes de maternelles accueillent en moyenne 30 élèves chacune (contre 24 élèves par classe au niveau national).**

Ce que les associations redoutaient s'est vérifié. Depuis la rentrée 2015 :

\* Il y a **moins d'activités en arts plastiques**, car celles-ci demandent beaucoup de préparation et de nettoyage que l'enseignant ne peut pas faire seul. La qualité de l'enseignement est donc différente.

Lors des conseils d'écoles, les enseignants ont lourdement insisté en disant que **ne plus avoir d'ATSEM à plein temps était très pénalisant sur le plan pédagogique.**

\* **Les classes sont moins calmes**, les apprentissages moins efficaces. En effet s'occuper seul de trente enfants de moins de six ans est extrêmement compliqué. Et **ce sont, évidemment, les élèves en difficulté qui en pâtissent le plus, ils ne bénéficient pas de l'aide dont ils auraient besoin.**

\* **L'enseignant a moins de temps à accorder à ses élèves**, puisqu'il a plus d'actions « pratiques » à gérer. Un exemple qui nous a été rapporté : si un enfant vomit en classe, l'enseignant étant seul, il ne peut quitter sa classe, il est obligé de gérer cela dans la classe, avec les autres élèves autour. Aidé d'une ATSEM, l'enfant malade aurait pu être pris en charge hors de la classe et la classe nettoyée rapidement.

\* La diminution des adultes entraîne une diminution de la sécurité, dans nos écoles surpeuplées, les risques sont accrus pour les élèves. **Les enseignants craignent une situation d'urgence : enfant qui se blesse, très malade...**

\* Sur l'école du Blé, il y a des travaux depuis la rentrée, les ATSEM ont donc une charge de travail supplémentaire, car elles doivent faire passer les enfants par l'extérieur pour aller aux toilettes. Ce genre de situation est impossible à gérer pour un enseignant sans ATSEM.

**Nous continuons donc de réclamer à la Mairie de rétablir les ATSEM à plein temps dans toutes les classes de nos écoles maternelles. Car il n'est pas supportable que les économies se fassent au détriment de nos enfants, de leurs apprentissages, de leur bien-être et de leur sécurité.**

# REFORME DU COLLEGE

Une grande réforme du collège est mise en place dès la rentrée de septembre 2016, sur tous les niveaux. L'idée directrice de cette réforme est de passer de la logique de connaissances à la logique de compétences.

## Réorganisation des cycles :

Cycle 1 : apprentissages premiers : Ecole maternelle

Cycle 2 : apprentissages fondamentaux : CP, CE1, CE2

Cycle 3 : consolidation : CM1, CM2, 6<sup>e</sup>

Cycle 4 : approfondissements : 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>

Un cycle 3, à cheval sur l'école élémentaire et le collège, permettra une collaboration renforcée, notamment dans le cadre d'un « conseil école-collège ».

## Socle commun

**Cinq domaines de formation, avec des objectifs pour chacun d'eux :** les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et l'activité humaine.

## Durée des cours

Les élèves de 6<sup>e</sup> ne peuvent plus avoir plus de 6h de cours par jour. La pause méridienne doit durer au moins 1h30. Les arts plastiques et l'éducation musicale peuvent être répartis sur l'année ou semestrialisés.

Enseignements communs : 23 h en 6<sup>e</sup>, 22 h en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> + accompagnement personnalisé (3h en 6<sup>e</sup>, 1h ou 2h ensuite) + enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI : 2h ou 3h de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)

## Langues

La 2<sup>e</sup> langue est enseignée dès la 5<sup>e</sup> pour tous les élèves. Les classes bilingues en 6<sup>e</sup> sont supprimées, ainsi que les sections européennes en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Enseignement de complément (facultatif) : latin (1h en 5<sup>e</sup>), 2h en 4<sup>e</sup>, latin ou grec, 2h en 3<sup>e</sup>.

## Accompagnement personnalisé :

- 3h par semaine en classe de 6<sup>e</sup>
- 1h à 2h par semaine à chaque niveau du cycle 4

**Tous les élèves** sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe. L'AP s'appuie sur la **discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	<b>4</b>	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		<b>2,5</b>	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc <sup>n</sup> musicale	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>	<b>1+1</b>
EPS	4	3	3	3

## Les EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

Les EPI se déroulent de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et concernent **tous les élèves**, à raison de 2h ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe). Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines. Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (citoyen, avenir, éducation artistique et culturelle).

Il ne s'agit pas de cours en plus, mais d'une nouvelle façon de travailler pendant les cours, en inter-disciplines. Exemple : le même thème sera traité en français, histoire et arts plastiques.

## Huit thématiques sont proposées :

Monde Economique et professionnel  
Culture et création artistiques  
Information, Communication, citoyenneté  
Langues et cultures de l'Antiquité  
Langues et cultures étrangères / régionales,  
Transition écologique et développement durable  
Sciences, technologie et société  
Corps, santé, bien-être et sécurité

# Effectif complet pour le lycée Françoise

A la rentrée 2016, le lycée polyvalent Françoise sera complet, avec l'ouverture des classes de terminale générale et de la terminale professionnelle « métiers de la sécurité ». **Il accueillera environ 1 500 lycéens**, dont un tiers en classes professionnelles et deux-tiers en classes générales et technologiques. Dix-huit nouveaux postes de professeurs seront créés.

**Les trois axes du projet d'établissement portent sur l'art et les cultures, l'ouverture à l'international et le développement durable.** Chaque année, **plus de cinquante projets culturels, scientifiques et de voyages**, mélangeant systématiquement les élèves des trois voies d'enseignement, sont mis en place par les professeurs.

## VOIES GENERALE & TECHNOLOGIQUE

**9 classes de seconde** : avec le même enseignement d'exploration n°1 pour tout le monde, SES (Sciences économiques et sociales), et **huit enseignements d'exploration n°2 au choix** dont deux nouveautés : Littérature et société, Cinéma et ICN (Informatique et création numérique).

**Des DNL (disciplines non linguistiques) en anglais, espagnol et allemand, ainsi que les options latin et grec sont proposées en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale.**

**9 classes de première** : **5 classes de S SVT, 1 classe de L** avec option Langue vivante approfondie anglais ou option Maths, **2 classes de ES, 1 classe de STMG** (Sciences et technologie du management et de la gestion), avec option RHC (Ressources humaines et communication) ou Mercatique.

**9 classes de terminale** : **5 classes de S** avec enseignement spécifique SVT, Physique-chimie, Maths ou Informatique et sciences numériques (ISN), **1 classe de L** avec enseignement de spécialité Langue vivante approfondie en anglais, **2 classes de ES** avec enseignements spécifiques Mathématiques ou Sciences sociales et politiques, **1 classe de STMG** avec Mercatique ou RHC.

## VOIE PROFESSIONNELLE

**5 Bacs Pro** (en trois ans) sont proposés : Vente, Commerce, ARCU (Accueil relation clientèle usagers, avec section européenne anglais ou espagnol), Métiers de la sécurité et GA (gestion administrative).

Mais aussi, **2 CAP** (en deux ans) en commerce et vente (ECMS et EVSB) et une **3<sup>e</sup> Prépa Pro**, qui accueille 24 élèves de 3<sup>e</sup> se destinant aux filières professionnelles.

Au lycée, **les parents doivent acheter les manuels scolaires de leurs enfants**, souvent très coûteux. C'est pourquoi, **la FCPE propose une bourse des livres** qui permet de les acquérir à un prix très intéressant. Les commandes se passent lors des inscriptions, fin juin-début juillet. Les parents FCPE bénévoles du lycée sont présents pendant toute la durée des inscriptions, au foyer des élèves. **La bourse des livres concerne toutes les classes du lycée.** Vous trouverez la liste des livres et fournitures sur le site du lycée : <http://dissard-francoise.entmip.fr/>, rubrique « Infos scolarité ».

Pour commander les livres dans le cadre de notre bourse des livres, il vous faudra :

- **adhérer à la FCPE** pour 2016-2017 (auprès du conseil local du lycée, du collège ou d'une école)
- **verser un acompte de 20 €**

Les poches de livres seront préparées durant l'été pour tous les élèves qui les récupéreront le jour de la rentrée. Le solde de votre facture sera à régler à ce moment-là avec la carte jeune de l'élève (à demander sur le site du conseil régional dès que l'inscription au lycée aura été validée) et un chèque en complément.

**L'année dernière, un lot type de 9 livres d'occasion pour la classe de 2<sup>nde</sup> a coûté environ 140 € (contre environ 240 € pour des livres neufs en librairie), dont 70 € minimum payés avec la carte jeune.**

En fin d'année, nous reprenons les livres (en bon état) qui sont demandés par les professeurs l'année suivante, pour les revendre aux élèves qui arrivent. L'avoir obtenu avec les livres rendus est déduit de la commande de l'année suivante ou remboursé si l'élève quitte le lycée.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez plus de renseignements sur le lycée et la bourse des livres :** [fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr](mailto:fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr)

**BOURSE DES LIVRES**

